Eau

# Le débat sur les méga-bassines s'intensifie dans le Puy-de-Dôme : sont-elles une solution pérenne face aux sécheresses ?

Article réservé aux abonnés

Publié le 11/05/2024 à 09h43 | Arthur Cesbron

La culture du maïs, critiquée, est très consommatrice d'eau en juillet et août (photo d'archives). © Francis CAMPAGNONI

Écouter l'article

00:00

Le Puy-de-Dôme est désormais le théâtre des grandes batailles autour de l'eau. L'une des plus vives porte sur la création de nouvelles retenues, ou méga-bassines. Indispensables aux yeux d'une partie des agriculteurs, elles retardent l'adaptation au changement climatique selon leurs opposants. Un grand rassemblement est organisé ce samedi autour de Billom.

Après Sainte-Soline, Billom ? La question brûle les lèvres, ces jours-ci, dans le Puy-de-Dôme. Un brin provocatrice, elle démontre que le département est devenu l'un des principaux points d'attention, en France, dans le débat sur les retenues agricoles, ou « méga-bassines ». La raison : les projets de réserves de substitution -les plus grandes de France si elles sortent de terre- menés par un collectif d'agriculteurs regroupés au sein de l'ASL des Turlurons, vers Billom.

Ce samedi 11 mai, ce territoire va voir converger des militants de tout le pays pour une randonnée voulue « pédagogique, festive et artistique ». Une action de sensibilisation pour ancrer une opposition, alors même que le gouvernement, en réponse à la colère des agriculteurs exprimée en février, entend faciliter la création de retenues dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole.

Et alors que le préfet du Puy-de-Dôme, dans la continuité, a lancé un « Printemps de l'eau » à travers lequel il souhaite « mettre sur la table la question des grands dispositifs de stockage d'eau ».

## Des retenues, mais pourquoi ?

En première ligne figurent ces retenues agricoles, perçues par leurs défenseurs, État et agriculteurs en tête, comme une solution pour pallier le manque d'eau en période de sécheresse. Dans le Puy-de-Dôme, le barrage de la SEP ne suffit plus pour répondre aux besoins de l'irrigation et celui de Naussac (Lozère) peine à se remplir depuis 2021.

A lire aussi :
Le projet de deux retenues d'eau dans le Puy-de-Dôme se dessine autour de Billom

« De nouvelles retenues sont indispensables si on veut garder des agriculteurs, martèle Baptiste Arnaud, vice-président de la chambre d'agriculture du département. On a besoin d'eau pour nos cultures, nos élevages. Ce sera de plus en plus le cas avec les sécheresses et la hausse des températures. On cherche une solution pérenne. L'été, il n'y a que 10/15 m3 d'eau dans l'Allier : ces derniers jours, c'était 400 m3 ! Mieux vaut la capter maintenant et ne pas faire souffrir les rivières l'été. »

Recevez par mail notre newsletter éco et retrouvez l'actualité des acteurs économiques de votre région.
JE M'INSCRIS

## Combien sont en service et en projet ?

Il existerait aujourd'hui, selon la chambre d'agriculture, une dizaine de retenues individuelles en service dans le département, à des volumes (10.000 m3 en moyenne) sans commune mesure avec les projets de Billom (2,3 millions de m3).

Quant aux retenues collectives, la préfecture du Puy-de-Dôme dit avoir connaissance de deux projets, pour lesquelles elle n'a « à ce jour encore reçu aucun dossier à l'instruction ».

Il s'agit des réserves des Turlurons et d'un projet de retenue multi-usage d'une dizaine d'hectares, porté par les communes de Joze et Maringues, sur d'anciennes carrières. « On imagine un espace naturel et de loisirs, type écopôle du val d'Allier, confirme le maire de Maringues, Denis Beauvais. Mais ces réserves d'eau pourraient effectivement servir à l'agriculture. »

Un autre projet à l'étude, du côté de Riom, envisage une réutilisation des eaux usées pour l'irrigation, à l'instar du système existant dans les lagunes de l'ancienne sucrerie Bourdon, qui bénéfice déjà à 55 agriculteurs et irrigue 750 ha de cultures. « On se bat pour garder des structures familiales »

Cette multiplication des projets montre bien l'enjeu :

> « Avec la retenue, on pourra garder nos cultures spécialisées et tirer un revenu avec 80 ha. Si on n'a pas accès à l'eau pour sécuriser ces productions locales, il faudra passer à 300 ha car faire du blé, du maïs grain ou du tournesol sur 80 ha, ce n'est pas viable. Mais cette agriculture ne nous intéresse pas. On se bat pour garder des structures familiales, ce que nos opposants revendiquent aussi. »
>
> **LES AGRICULTEURS DE L'ASL DES TURLURONS**

## Pourquoi sont-elles si critiquées ?

Ces opposants, parmi lesquels on retrouve associations de défense de l'environnement, collectifs de citoyens et scientifiques, dénoncent « un non-sens » : parce qu'elle maintient voire encourage une agriculture très consommatrice en eau, la création de retenues ne ferait que retarder la bifurcation du modèle agricole.

« Les retours d'expérience sur les retenues montrent même un effet rebond très fort avec la solution du stockage : on a de l'eau disponible donc on augmente son usage pour gagner en rentabilité, décrypte Florence Habets, directrice de recherche et hydroclimatologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). De ce fait, vous augmentez votre dépendance à l'eau et vous devenez encore plus fragile et vulnérable quand elle vient à manquer. »

A lire aussi :
Méga-bassines dans le Puy-de-Dôme : face au projet porté en Limagne par des agriculteurs, la contestation s'affirme

Ce qui, selon la scientifique, arrivera un jour ou l'autre, même si le pluvieux printemps 2024 offre un répit :

> « Les sécheresses vont s'allonger avec le changement climatique et pourraient durer jusqu'à cinq ans si la température augmente de 2 °C, et jusqu'à neuf ans à + 3 °C. Impossible alors de remplir les retenues. L'idée qu'elles vont sécuriser les pratiques est fausse sur le long terme. »
>
> **FLORENCE HABETS** *(Directrice de recherche au CNRS)*

Leur impact sur l'environnement serait aussi « sous-estimé, poursuit la scientifique. Un quart du débit des rivières est déjà stocké ou prélevé. Alors oui, prendre 100 m3 par ci, par là, c'est négligeable, mais il faut l'ajouter à tous les autres usages ! »

Quant à l'idée que le pompage en hautes eaux, l'hiver et au printemps, n'aurait pas d'impact : « Cette "eau en trop" a un intérêt écosystémique sur le transport sédimentaire, la recharge des nappes et sur le fonctionnement de certaines espèces, comme les grands migrateurs », rappelle François Desmolles, directeur technique de la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme, qui s'agace :

> « On est en train de vivre un grand retour en arrière sur certaines lois de protection de l'environnement, avec la pression mise par une certaine forme d'agriculture. »
>
> **FRANÇOIS DESMOLLES** *(Directeur technique de la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme)*

Car des signaux alertent les défenseurs de l'environnement : en février, l'arrêté préfectoral portant sur les autorisations de prélèvement pour les irrigants individuels sur l'axe Allier a autorisé l'utilisation d'un million de m3 d'eau supplémentaire en 2024. Il est passé de 1,55 à 2,5 millions de m3.

Si la préfecture du Puy-de-Dôme précise que « les autorisations de prélèvement restent soumises à la disponibilité de la ressource », François Desmolles souffle : « On autorise plus d'irrigation alors qu'on a moins d'eau… »

## Quelles solutions ?

« Il y a des cas où on ne pourra pas se passer de stockage d'eau mais ça ne doit pas être la solution à laquelle on pense en premier, appuie Nadia Carluer, chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), qui a mené l'une des rares expertises françaises sur l'impact des retenues. Plus on retarde l'adaptation, plus ce sera difficile. »

L'enjeu, dit-elle, est à la fois de réduire la consommation d'eau et de trouver d'autres moyens de « retenir l'eau avec l'agroécologie, les haies, une couverture adaptée du sol pour une meilleure perméabilité. On mesure encore difficilement leurs impacts, mais ce sont des solutions dites sans regrets. On est sûr que ça va dans le bon sens, contrairement aux retenues. »

A lire aussi :
Clémence Guetté (LFI) : "Les nappes phréatiques et les zones humides sont les meilleures mégabassines"

« L'eau, ce n'est pas dans les bassines qu'il faut la stocker, mais dans les sols, milite aussi Ludovic Landais, porte-parole départemental de la Confédération paysanne. L'enjeu, c'est la sobriété, mettre en place des cultures pour s'adapter aux modifications du climat, se remettre en cause et gagner en autonomie vis-à-vis de Limagrain, qui encourage ce système. »

## Le maïs au cœur du débat, pourquoi ?

Dans le viseur : le maïs, une plante rémunératrice mais très consommatrice d'eau en été (*). « Elle est aussi très résiliente, tempère Baptiste Arnaud. Et si on ne fait pas de maïs ici, il viendra d'ailleurs, car on en a besoin pour l'alimentation humaine et animale. »

L'un des agriculteurs des Turlurons assure même que la retenue, et le maïs, peut servir une transition : « Avec la retenue, l'irrigation me permettrait de ramener la surface que je consacre au maïs de 20 à 10 % car mon rendement sera assuré tous les ans. Les 10 % libérés, je les basculerais alors en cultures spécialisées, type ail ou pomme de terre. »

## Quel effet sur l'alimentation en eau potable ?

Dans ce débat entre deux camps que tout oppose, les élus locaux marchent sur des œufs.

> « On ne pourra pas changer de modèle agricole du jour au lendemain donc il faut des retenues, car le monde agricole ne peut pas faire sans eau. Mais il faut aussi développer une agriculture de conservation des sols »
>
> **PIERRE RIOL** *(Vice-président du conseil départemental en charge de l'environnement)*

La métropole de Clermont-Ferrand souhaite, elle, « un moratoire sur les projets de méga-bassines », s'inquiétant de « la pression insoutenable que le remplissage de ces deux mégabassines exercera sur notre ressource en eau ».

A lire aussi :
Une rando "pédagogique, festive et artistique" dans le Puy-de-Dôme pour dire "non aux méga-bassines"

Car en toile de fond se joue aussi l'alimentation en eau potable du territoire, qui inquiète d'Ambert à Volvic via Clermont-Ferrand. Une tension supplémentaire qui pousse la chambre d'agriculture et Limagrain, alors que les agriculteurs sont accusés de « s'accaparer l'eau » avec ces retenues largement financées par des fonds publics (jusqu'à 70 % d'aides), à poser une question, formulée par Baptiste Arnaud : « On ne veut pas de guerre d'usages de l'eau, donc on se dit finalement qu'il est peut-être possible de construire un barrage, comme Naussac, dans le département. »

*(*) Selon les chiffres de la chambre d'agriculture, 5 % de la surface agricole du département est irriguée (7 % en France). 54 % des 18.000 ha de maïs sont irrigués, 13 % des 43.000 ha de céréales et 65 % des 830 ha de légumes.*

***Arthur Cesbron***

CLERMONT-FERRAND | ECONOMIE | ENVIRONNEMENT | AGRICULTURE
f | A- | A+ | 1

## COMMENTEZ CET ARTICLE

1 commentaire

Votre pseudo

Votre commentaire

Votre commentaire sera examiné avant sa publication (notre charte de contribution)

ENVOYER MON COMMENTAIRE

**Atérée** a posté le 11 mai 2024 à 21h52

Selon les montages financiers.... C'est jusqu'à 90% de financements publiques pour les méga-bassines. Il serait bien que la Montagne s'intéresse aux montages de la région....

Je réponds J'alerte

LIRE PLUS D'ARTICLES

SUIVEZ-NOUS

NEWSLETTER
S'ABONNER

CONTACTS
Abonnements
Publicité
Rédaction
Nous rejoindre

ANNONCES
- Immobilier
- Emploi
- Judiciaires et Légales
- Obsèques

VIE LOCALE
- Ambert
- Aurillac
- Brive-la-Gaillarde
- Clermont-Ferrand
- Guéret
- Issoire
- Montluçon
- Moulins
- Riom
- Saint-Flour
- Thiers
- Tulle
- Ussel
- Vichy
- Elections législatives 2024

PRATIQUE
- Jeux
- Abonnements
- Points de vente
- La boutique
- Le panel
- Le Groupe Centre France
- Centre France Pub
- Espace Abonnés

SPORTS
- L'essentiel
- Résultats
- Rugby
- ASM
- CA Brive
- Football
- Clermont Foot
- Basket
- Cyclisme

MOBILES ET TABLETTES
Retrouvez lamontagne.fr sur :
- iPhone
- Android

ARCHIVES
Archives 2024 | Archives 2023 | Archives 2022 | Archives 2021
Archives 2020 | Archives 2019 | Archives 2018 | Archives 2017
Archives 2016 | Archives 2015 | Archives 2014 | Archives 2013
Archives 2012 | Archives 2011 | Communes Allier | Communes Cantal
Communes Corrèze | Communes Creuse | Communes Haute-Loire | Communes Puy-de-Dôme
Elections

Groupe Centre-France | Mentions légales | CGU | Politique de confidentialité | Droit à l'oubli | Je me désabonne | Gestion des cookies